

## COMMENT AIDER MON FILS ALCOOLIQUE

---

Par Rousse Postée le 05/10/2022 15:58

Bonjour, je suis la maman d'un adulte de 37 ans qui boit beaucoup et prend de la cocaïne à l'occasion lorsqu'il en a les moyens. Le problème c'est que je vis dans le nord et qu'il est parti vivre dans le Vaucluse avec sa copine qui, fatiguée de ses excès, l'a mis à la porte de son domicile. Depuis il est logé dans un centre d'hébergement d'urgence où il a déjà rencontré psy et assistante sociale. Le problème c'est qu'il continue à boire et j'ai peur qu'ils finissent par ne plus le supporter. Je ne veux pas qu'il finisse à la rue. pensez vous qu'à ma demande il puisse être hospitalisé car il se met en danger tout le temps où est ce la solution de le reprendre chez moi. Merci de me venir en aide

---

### Mise en ligne le 07/10/2022

Bonjour,

Nous comprenons bien que la situation actuelle de votre fils vous préoccupe. Il est probable que les professionnels que votre fils rencontre dans le cadre de son hébergement d'urgence puissent lui faire des propositions tant au niveau santé que pour l'aider à se réinsérer.

Il est difficile dans le cadre de cet espace pour nous de vous dire de quelles natures elles seront et si votre fils va les accepter ou non. A votre niveau il n'est pas possible de demander une hospitalisation en lien avec ses consommations de drogue et d'alcool si votre fils ne le souhaite pas. En effet, la loi ne permet pas la contrainte aux soins sans l'accord du consommateur.

Quant à la question de le reprendre chez vous, nous manquons d'éléments de contexte pour nous prononcer sur le fait que cela serait aidant pour lui et ne vous mettrait pas trop en difficulté.

Il nous paraît important que vous ne restiez pas seule dans vos inquiétudes face à la situation. Il est peut-être possible pour vous de rencontrer une assistante sociale de votre secteur en CCAS qui pourrait se mettre en relation avec celle qui accompagne votre fils.

Vous pouvez aussi contacter un de nos écoutants pour échanger davantage sur la situation et voir si nous pouvons vous aider plus avant dans votre réflexion. Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0980 980 930 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 14h à 00h du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements à solliciter de l'aide auprès d'une assistante sociale ou à nous contacter.

Bien cordialement.

---

### En savoir plus :

- Assistante sociale CCAS de Bauvin
- details=caracteristiques